RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01311
Numéro SIREN : 788 795 300
Nom ou dénomination : ABATTOIR DE PROXIMITE D'ANDREZIEUX BOUTHEON

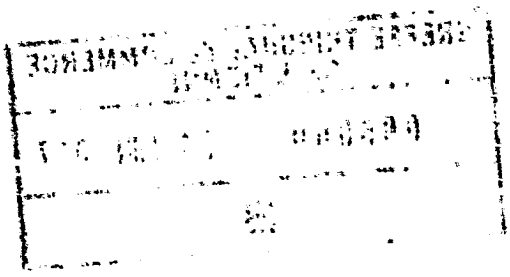
Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2017 sous le numéro de dépôt 5060

Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT ETIENNE : dépôt N°5060 en date du 21/06/2017

« ABATTOIR DE PROXIMITE D'ANDREZIEUX BOUTHEON » -
« APAB »
SAS au capital de 201.500,00 Euros
Siège Social : Rue Amélia Earhardt,
42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON.
788 795 300 R.C.S. SAINT-ETIENNE.

COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
ST-ETIENNE
005060 21 JUIN 2017
2017 B 1311



Liasse 17 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : ABATTOIR DE PROXIMITE D'ANDREZIEUX BOUTHEON — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise RUE AMELIA EARHARDT 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 78879530000029 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2016

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 230	AG	8 447	6 783
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	461 268	AS	104 145	357 123
	Autres immobilisations corporelles	AT	46 660	AU	15 041	31 619
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX	2 250	AY		2 250
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	15 375	BI		15 375
	TOTAL (II)	BJ	540 782	BK	127 632	413 150
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	7 364	BY		7 364
	Autres créances (3)	BZ	19 902	CA		19 902
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	184 000	CE		184 000
	Disponibilités	CF	138 669	CG		138 669
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	12 243	CI		12 243
	TOTAL (III)	CJ	362 178	CK		362 178
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	902 961	1A	127 632	775 328

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 SD 2017

Désignation de l'entreprise : ABATTOIR DE PROXIMITE D'ANDREZIEUX BOUTHEON — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 201 500)	DA	201 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(35 980)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	48 869
	Subventions d'investissement	DJ	129 255
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	343 644
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	276 915
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 686
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	54 881
	Dettes fiscales et sociales	DY	60 238
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	12 132
	Autres dettes	EA	22 832
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	431 684
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	775 328

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	199 062
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expert-comptables Janvier 2017

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ABATTOIR DE PROXIMITE D'ANDREZIEUX BOUTHEON — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 063	FB		FC	3 063	
	Production vendue — biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue — services *	FG	689 263	FH		FI	689 263	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	692 326	FK		FL	692 326	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	3 171	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	5 120	
	Autres produits (1) (11)					FQ	134	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	700 751	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	318 709	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 536	
	Salaires et traitements *					FY	185 599	
	Charges sociales (10)					FZ	76 880	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements *					GA	79 844	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	953	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	668 759	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	31 992	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	839	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	839	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 602	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	5 602	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(4 763)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	27 228	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BADE Expert-comptable - Janvier 2017

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABATTOIR DE PROXIMITE D'ANDREZIEUX BOUTHEON — Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	24 826
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	24 826
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 185
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 185
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	21 641
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	726 416
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	677 547
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	48 869
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	5 120
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
VNC ELEMENTS SORTIS	3 185	
SORTIE IMMOBILISATION		2 150
QUOTE PART INVESTISSEMENT		22 676

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017

« ABATTOIR DE PROXIMITE D'ANDREZIEUX BOUTHEON » -
« APAB »
SAS au capital de 201.500,00 Euros
Siège Social : Rue Amélia Earhardt,
42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON.
788 795 300 R.C.S. SAINT-ETIENNE.

DISPENSE DEPOT ANNEXES

Comptes 31.12.2016 :

- Total bilan : 775.328 €
- Chiffre d'affaires : **692.326 €**
- Effectif du personnel : **7 personnes**

« ABATTOIR DE PROXIMITE D'ANDREZIEUX BOUTHEON » -
« APAB »
SAS au capital de 201.500,00 Euros
Siège Social : Rue Amélia Earhardt,
42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON.
788 795 300 R.C.S. SAINT-ETIENNE.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 juin 2017

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 48.869,10 € de la manière suivante :

- Apurement du compte « Report à nouveau » Qui s'élèvera ainsi à 0 €	35.980,08 €
- 5 % à la réserve légale Qui s'élèvera ainsi à 2.443,46 €	2.443,46 €
- Le solde en totalité au compte « AUTRES RESERVES » Qui s'élèvera ainsi à 10.445,56 €	10.445,56 €
TOTAL EGAL A	48.869,10 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires.

LE PRESIDENT